

Geste Nature

JOURNAL D'INFORMATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

DE MAURIENNE

NOVEMBRE 2009

REGARDS CROISÉS

Nouvelle adresse

A quelques semaines du déménagement des locaux du SIRTOMM à Saint-Julien-Montdenis, il nous semblait important de vous présenter les caractéristiques de ce projet. Celui-ci s'imposait en effet depuis une dizaine d'années, dès lors que le SIRTOMM obtint la compétence collecte sur la totalité de la Maurienne.

Entretien avec José Varesano, Vice-Président au SIRTOMM en charge du suivi des travaux et ancien mécanicien à Péchiney.

d'endroit et a entrepris toutes les démarches nécessaires. On a repris le dossier en 2008 : à cette date, le terrain et le bâtiment avaient déjà été achetés.

Quel fût votre rôle exact dans ce projet ?

Il a d'abord fallu élaborer tous les appels d'offres relatifs aux travaux : trouver les prestataires, les meilleures solutions énergétiques, mettre en place des systèmes pour ne pas nuire aux habitations alentours. Je suis conseiller municipal à la commune de Saint-Julien-Montdenis : la municipalité m'a désigné à la Communauté de Communes, puis j'ai été élu vice-président au SIRTOMM. J'ai fait le lien entre les intérêts du SIRTOMM et les prestataires (entreprises de travaux et architecte). J'ai également assuré le suivi de chantier, et relayé les informations auprès de la municipalité et de la population.

Une population initialement réticente à ce projet ?

Oui, nous avons relevé quelques inquiétudes quant aux bruits et à la pollution générés par l'installation de notre structure à côté de

lotissements, notamment en ce qui concerne les allers-retours des camions. Craintes qui ont été levées une à une grâce à la construction d'un mur anti-bruit et à un accès direct de nos locaux depuis la RD 1006 (il n'y aura pas de circulation côté cour). Aujourd'hui, population et élus sont contents de la restauration de ce bâtiment, situé sur une ancienne friche industrielle de la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Des surprises pendant le chantier ?

Comme dans toute rénovation de bâtiment ancien... On ne disposait pas des plans des eaux usées. Nous avons donc sollicité l'aide des anciens salariés du bâtiment (Duverney NDLR) : ce sont eux qui nous ont aiguillés. Nous avons également découvert de l'amiante dans les joints des fenêtres : il a fallu entamer une procédure de désamiantage, qui n'était pas prévue. Enfin, par rapport aux eaux pluviales, un bassin de récupération a été créé afin de rejeter les surplus dans le réseau d'eau de la commune. Mais les entreprises ont toutes été très compétentes, et nous tenons à les remercier pour la qualité de leurs travaux.

Avez-vous placé ces nouveaux locaux sous le signe du développement durable ?

Dans la limite de notre budget... Le projet de panneaux photovoltaïques a été abandonné, car il aurait fallu couvrir une trop grande partie du toit pour qu'il soit rentable. En revanche, pour le chauffage des locaux, nous avons choisi une chaudière à copeaux de bois, et à l'avenir, ceux-ci proviendront de la scierie de Saint-Martin-la-Porte... Exit aussi la climatisation, trop gourmande en énergie. À la place, nous avons préféré installer une surventilation : un système qui permet d'injecter pendant la nuit l'air frais de l'extérieur dans les bureaux. Le garage de réparation des véhicules sera également équipé d'un capteur de fumées. À côté de ça, nous avons essayé de récupérer le plus de choses possibles des anciens locaux : mobilier de bureau, compresseur, citernes... A notre niveau, nous devons montrer l'exemple en matière de réduction de déchets !!



Quel est le point de départ de ce projet ?

Le manque de place ! Le SIRTOMM s'est beaucoup développé ces dernières années : il a embauché du personnel, acheté de nouveaux véhicules, mais niveau intendance rien n'a bougé... Depuis des années déjà, certains de nos camions passent leurs nuits à l'extérieur, et tous les bureaux administratifs sont situés dans les garages, ce qui pose des problèmes d'odeur et de chaleur, surtout l'été, c'est insoutenable ! La dernière présidence a émis l'idée de changer

Coût initialement prévu

1,4 millions d'€ HT

Coût final des travaux après réduction de coûts

1,2 millions d'€ HT

Début des travaux :
Février 2009

Fin des travaux :
Octobre 2009



Le mot du président

Il y a trente ans,

les employés municipaux de nos villes et villages de Maurienne ramassaient les poubelles pour les déverser dans des décharges à ciel ouvert ou dans nos rivières. Nos vieilles poubelles, du nom de ce Préfet de la Seine qui les inventa, sont devenues ordures ménagères. Dans le même temps, la Savoie s'est engagée dans le tri sélectif et notre vallée a collectivement délégué cette compétence au Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères.

Recyclage des déchets électriques et électroniques, collecte du tri sélectif, mise en place de nouveaux conteneurs à ordures ménagères, information permanente des usagers... Du ramassage des poubelles d'hier, nous sommes passés en quelques années à la mise en œuvre de véritables actions de développement durable !

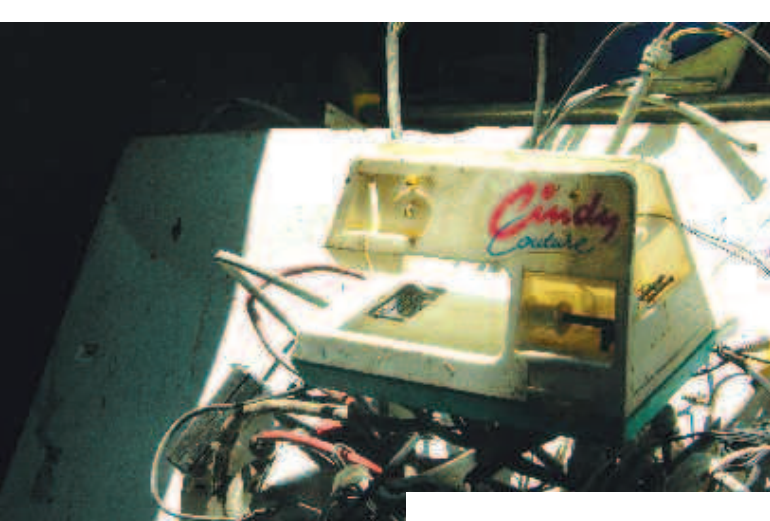
Cette nouvelle dimension, ces nouvelles missions nécessitaient un nouvel outil de travail pour le SIRTOMM : les locaux de Saint-Julien-Montdenis sont la réponse attendue, adaptée et, nous l'espérons tous, efficace, aux enjeux et aux défis du traitement de nos déchets de demain.

Christian Simon,
Président du SIRTOM de Maurienne



SIRTOMM - 152 rue Clément Ratal
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Horaires d'accueil 8:00 > 12:00 et 13:30 > 17:15
Tél. 04 79 59 92 28
www.sirtom-maurienne.com
courriel : contact@sirtom-maurienne.com

GESTE NATURE Directeur de publication : Christian Simon
Directrice de rédaction : Florence Gérard-Viretti (PLUME)
Coordination et rédaction : Pierrick Bardin et F. G-V.
Composition graphique : Christine Thomas
Crédits photos : Caméléon/Berthier www.cameleon-photo.com et F. G-V.
Impression : Imprimerie Notre-Dame - Montbonnot
Tirage 22 000 exemplaires (encres végétales et papier recyclé)



Valoriser au mieux l'ensemble des flux

Identifier et extraire les éléments polluants, optimiser la valorisation de chaque produit, développer de nouvelles filières de valorisation énergétique : en matière de DEEE, la société SIBUET diversifie les savoir-faire. Reportage sur sa plate-forme de tri, de démantèlement et de dépollution à Chamoux-sur-Gelon.

Le petit électroménager (fers à repasser, sèche-cheveux, bouilloires...),
l'audio/vidéo (magnétoscopes, lecteurs CD, télécommandes...),
l'informatique (unités centrales, imprimantes, clés USB...),
l'outillage (perceuses, tondeuses...)
et les jouets/loisirs (trains électriques, jeux éducatifs...)

Montant de l'éco-participation lors du rachat de l'appareil neuf : de 0,10 à 3€ selon le produit

Des engins de manutention vont et viennent sur le site, transportant des carcasses de lave-linge, avant de les disposer au sol en tas bien distincts. Des dizaines de caisses et de bidons remplis de pièces détachées, en transit, attendent la suite de leur voyage. 80 salariés, 8 000 tonnes de DEEE traités en 2008... L'entreprise a fait le choix, il y a quatre ans, de se positionner sur ce secteur en plein boom. "Notre travail, c'est de trouver la meilleure filière de recyclage pour chaque matériau extrait des DEEE" confie Laurent DUPON, PDG de cette structure savoyarde. L'entreprise gère ainsi les flux de quatre départements et s'est spécialisée dans deux types de valorisation : "Une valorisation matière, pour les métaux et les plastiques, qui vont rejoindre les filières concernées, poursuit-il, et une valorisation énergétique, pour les petits appareils électriques, qui, une fois broyés, deviennent un combustible de substitution pour les cimenteries". Une exclusivité au niveau national !

Trouver les bonnes filières de recyclage pour chaque matériau

Plastique, verre, ferraille, cartes mémoire, batteries, condensateurs, piles, bois, fils électriques : la liste des matériaux contenus dans les DEEE est longue et il convient de réintroduire chacun d'entre eux dans la filière appropriée. "Nous traitons ici tout le gros électroménager hors froid, poursuit Laurent Dupon. En isolant les condensateurs et les bains d'huile, nous effectuons une dépollution de 1er niveau. La ferraille est acheminée sur Chambéry et Lyon, dans une société de traitement des produits métalliques. Le plastique est séparé manuellement des appareils et broyé ici même. Le bois, le verre, les piles repartent dans leur filière propre". Les écrans sont quant à eux envoyés sur un site expérimental : "Nous avons été contactés par GEPSA (Centre de Gestion des Établissements

Pénitenciers) il y a deux ans pour mettre en place un atelier à la prison d'Aiton". Les camions y amènent donc des écrans de télévisions, d'ordinateurs et repartent avec des caisses remplies de câbles, condensateurs, tubes cathodiques, carcasses en plastique. "Il n'y a jamais de voyage à vide !".

Les cimenteries : pour parfaire la valorisation des DEEE

Mais la société ne s'arrête pas en si bon chemin, et a même mis en place une nouvelle filière de valorisation énergétique : la co-incinération. Les déchets concernés sont les petits appareils électriques, constitués en majorité de plastiques. Mélangés à d'autres déchets résiduels soumis ordinairement à une incinération classique (hormis les fermentescibles), ils partent sur une chaîne de tri et de broyage très perfectionnée : tri

optique, tri aérialique, aspiration des poussières, broyeurs... Les déchets sont alors transformés en un combustible de substitution utilisé en cimenterie : "Ces morceaux de plastique broyés à fort pouvoir calorifique se substituent efficacement à l'énergie fossile pour alimenter nos fours de cimenteries, explique Breffni Bolze, responsable des approvisionnements de combustibles et matières de substitution pour le groupe Vicat. La température très élevée de notre flamme (2 000 °C) assure une parfaite destruction des déchets, et les cendres de combustion se combinent chimiquement avec la matière première pour former le ciment". L'ensemble de ces techniques conduit l'entreprise SIBUET à afficher un taux de recyclage des DEEE proche de 100%. Qui dit mieux ?



Extraction du fréon contenu dans le réfrigérateur

Tout est bon dans le frigo !

Basée à La Chambre, la société Terecoval s'est spécialisée dans le traitement complet du Gros Électroménager Froid et affiche un taux de valorisation de 95% sur ces appareils. Visite guidée de cette usine de dépollution et de démantèlement de réfrigérateurs qui, même vides, nous réservent encore des surprises...

La dépollution, condition sine qua none du recyclage

Une fois débarrassé de ses baguettes en PVC, joints caoutchoucs, clayettes, câbles électriques et ampoules, l'appareil est hissé sur une ligne de montage à l'aide d'un basculeur. L'huile et le gaz qu'il contient sont alors extraits manuellement. Le gaz en question, c'est le fameux chlorofluorocarbène utilisé comme réfrigérant, plus communément appelé fréon, et responsable de la destruction de la couche d'ozone ! Depuis le 1^{er} Janvier 2000, en Europe, il n'est plus utilisé dans la fabrication des appareils, mais tous ceux produits avant cette date en contiennent et il s'agit de le récupérer et de le conditionner en bonbonne. Idem pour l'huile qui sera épurée et stockée en cuve. Tous deux suivront alors une filière de traitement

adaptée. La garantie que ces substances seront bien récupérées et recyclées ? "Eco-systèmes, l'éco-organisme le plus important pour notre structure, effectue dans notre atelier entre 4 et 6 audits par an, témoigne Christian Blanc, Directeur de la société. Pour ce faire, ils suivent le processus complet de 100 appareils dont les caractéristiques ont été relevées en amont, et vérifient la concordance entre le poids initial de l'appareil et le poids final des matériaux récupérés". Débarrassé également de son moteur et du cuivre qu'il contient, le frigo peut passer à la seconde étape !

1000 appareils broyés par jour

C'est une machine haute de plus de 4 mètres dans laquelle pénètrent un à un les appareils. A la sortie, cuivre, fer, plastiques et mousses compactées tombent, comme par magie, dans les cuves qui leur sont dédiées. À l'intérieur, c'est plus complexe : la machine comporte cinq unités de broyeurs/déchetteurs dans un caisson en atmosphère confinée. Grâce à d'ingénieux systèmes de tri, l'aluminium et le cuivre sont séparés de la ferraille, la mousse polyuréthane est débarrassée de son gaz, alors capté et conditionné en fûts. Le plastique est également isolé. Au final, chaque matière est valorisée en tant que "matière première secondaire" réutilisable par l'industrie. Avec 1000 frigos traités par jour et une activité en progression de 25% par rapport à 2008, la société a ainsi créé 25 CDI en deux ans, réservés pour partie à une entreprise d'insertion savoyarde (Tri-Vallée). Terecoval ? Ou comment concilier développement local et durable.

Chez Terecoval, réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs arrivent par centaines chaque jour "En 2008, nous avons reçu 7 500 tonnes d'appareils, ce qui représente plus de 200 000 frigos et congélateurs" témoigne Christian Blanc, Directeur de Terecoval. Cette même année, 760 tonnes de mousse polyuréthane, 30 tonnes d'huile de moteur et 26 tonnes de gaz à effet de serre ont ainsi été extraites des appareils. Autant de substances toxiques qui ne finiront plus dans la nature !

"SIRTOMM bonjour !"

Un reportage sur le métier d'agent d'accueil et de secrétariat au SIRTOMM? Oui. Parce que Céline est avant tout le lien privilégié entre les usagers, les collectivités et notre équipe. Et aussi parce qu'il est grand temps de vous montrer qu'il n'y a pas que des hommes qui travaillent au SIRTOMM de Maurienne...

"Souvent, les personnes que j'ai au téléphone pensent que je ne connais pas la Maurienne, nous confie Céline. J'en suis pourtant originaire !" Et de la Haute, s'il vous plaît ! Villarodin-Bourget précisément. "Grâce à mon métier je me promène au téléphone dans toute la vallée !". Son cursus ? Après un BTS assistante de gestion pour les PME-PMI et quelques années dans le privé comme assistante commerciale, elle pressent l'avenir incertain de son poste et décide de rebondir sur une autre activité : "Je me suis dit : pourquoi pas le milieu de l'environnement ?". Elle postule alors au SIRTOMM en août 2006 : "le courant est tout de suite passé : ils recherchaient quelqu'un de calé en informatique, et c'était vraiment ma spécialité ! Après les nouvelles technologies et la photographie, j'allais découvrir le monde passionnant des déchets..."

Polyvalente avant tout

Pas trop difficile de passer d'un poste de commerciale à agent d'accueil ? "Pas du tout, mon métier me passionne, car il est polyvalent : je ne fais pas que transférer des appels, loin de là !". Il est vrai que les missions de Céline sont variées. "Je gère tout d'abord l'accueil téléphonique du grand public". Elle répond ainsi aux nombreuses questions des particuliers et des professionnels en matière de tri des déchets, relève les dysfonctionnements des collectes (par exemple, un problème d'accès à un bac roulant ou à un conteneur semi-enterré, à cause d'un stationnement gênant) et tente de solutionner les problèmes. "Ensuite, je sais les documents des divers services du SIRTOMM". Courriers, comptes-rendus, notes de service, modifications de planning des agents à la dernière minute... en plus de cette bonne dose de travail administratif, Céline a pris en charge la gestion du dossier des assurances : "Une vaste mission, reconnaît-elle, qui va du sinistre d'un camion avec un véhicule léger à l'incendie d'un bac de tri, en passant par le vol de matériel en déchetterie. C'est un domaine qui me passionne, poursuit-elle, et que



Le rappel de Céline

"Si vous constatez un dépôt important de déchets au pied de votre immeuble ou à côté d'un conteneur semi-enterré, ayez le réflexe d'appeler votre commune. C'est elle qui gère leur ramassage ! Vous pouvez également la solliciter dans le cadre d'un ramassage d'engrais. En revanche, si vous constatez des bacs de tri débordant, un seul numéro : le SIRTOMM !".

j'approfondis par le biais de formations..."

Et avec 62 communes à gérer et une quarantaine d'agents de collecte, le travail ne désemplit pas !

Vers une dématérialisation des supports

Passionnée d'informatique, Céline joue également un rôle dans la dématérialisation de certains supports telle la diffusion des dossiers de consultation pour les appels d'offres : "En effet, poursuit-elle, avec 47 500 feuilles de papier utilisées par an dans nos services, le passage au numérique s'impose !". Du côté des déchetteries, elle effectue la saisie informatique des différents matériaux sortant, pointe les factures des prestataires pour vérifier si elles correspondent bien aux chiffres. "Je centralise et enregistre également les demandes d'évacuation des grilles et bennes de DEEE via l'extranet d'Eco-systèmes, et en suit trimestriellement les tonnages". Une des

dernières missions qui lui a été confiée est le suivi mensuel de tous les tonnages de déchetteries, sous forme d'un tableau de bord récapitulatif, "incluant également les tonnages des ordures ménagères, du tri sélectif, du verre, des cartons et textiles, précise-t-elle, afin d'avoir une bonne visibilité des flux de matériaux sortant de notre vallée..."

Vous souhaitez acheter un composteur, signaler un bac de tri plein à ras bord, mettre en place des actions de sensibilisation dans votre école ? Appelez Céline, qui transmettra !

Les lampes aussi se recyclent...

La dernière famille de DEEE disposant d'un dispositif de reprise "1 pour 1" concerne les éclairages à basse consommation d'énergie. Cette filière est appelée à prendre de plus en plus d'importance dans le futur avec la récente décision gouvernementale de supprimer progressivement les "bonnes vieilles" ampoules à filament, trop gourmandes en énergie...

Quelles lampes sont concernées ?

- tubes fluorescents (dits "néons")
- lampes basse consommation (ou fluo-compactes)
- lampes à iode métallique (ou aux halogénures métalliques)
- lampes sodium (haute et basse pression)
- lampes à vapeur de mercure
- lampes à leds.

Sous ce vocabulaire technique, un moyen simple de les distinguer ce logo :



Ne jetez surtout pas ces lampes dans la poubelle normale, leur contenu (gaz, poudres) n'est pas sans conséquence pour l'environnement ! Elles ne doivent donc pas être cassés ou incinérées !

Que faire de ces lampes ?

3 magasins sont répertoriés en Maurienne pour le retour des lampes usagées : Casino et But à Saint-Jean-de-Maurienne, et Weldom à Modane. Par ailleurs, vous pouvez les déposer dans les conteneurs spécifiques à votre disposition dans la déchetterie SIRTOMM la plus proche.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !

Dans le conteneur vert



Dans le conteneur jaune



Dans la poubelle ordinaire des ordures ménagères



brèves

Chantiers d'automne divers...

La saison s'annonce plus calme que les précédentes sur le front des implantations de conteneurs semi-enterrés (CSE). En effet, le SIRTOMM a souhaité cette année optimiser le nombre de CSE jaunes dans différentes stations déjà dotées afin de remédier aux débordements en pleine saison. Ainsi, Valmeinier, La Toussuire et Albiez-Montrond sont concernés par ces rajouts. Par ailleurs, Saint-Sorlin-d'Arves, Albiez, Saint-François-Longchamp et Saint-Jean-de-Maurienne seront concernés par des rajouts ayant pour but d'optimiser les coûts de collecte. Au total près de 60 CSE seront implantés avant l'hiver.

Il reste quelques places

A l'occasion de la Fête de la Science, le SIRTOMM organise le 21 novembre matin une visite guidée des deux sites phares du recyclage en Savoie : Valespace à Chambéry et Sibuet à Chamoux-sur-Gelon. Prenez place dans notre bus itinérant au départ de Modane : il s'arrête dans chaque chef lieu de canton ! (Horaires exacts définis au moment de l'inscription). Durée : 1/2 journée. Inscriptions au SIRTOMM : 04 79 59 92 28

Quand vient l'hiver...

La collecte des déchets verts sur Saint-Jean-de-Maurienne prendra fin le lundi 23 novembre. Tous à vos sécateurs et à vos râteaux pour ne pas manquer ce dernier rendez-vous avant le printemps suivant ! Sinon, ce sera en déchetterie...